

Procès-Verbal de l'assemblée générale contradictoire tenue le 27 mars 2023 à 19h00.

La réunion a commencé à 19h36.

Présent.e.s :

- Yanis Bouhembel
- Timéo Mariage
- Marie Mauriello
- Adriana Mironescu
- Geoffroy Van Dessel
- Jade Vander Biest
- Baptiste Vernaeve
- Simon Glaude
- Fabien Goedertier
- Ouwen Yuan
- Maxime de Kerchove
- Elisabeth Dierickx
- Robin Taes
- Camille Faivre-Wather
- Raphaël Nunez Cambron
- Habibata Barry
- Pedro Hutim Barbosa
- Hannah Slagmuylder
- Danaé Bertrand
- Ahmed Abdi
- Agata Zagubien
- Jessica Tielemans
- Marie Van Overmeere
- Zoï Garganis
- Emma Marine

Procuration :

- Procuration de Élodie Franckx au profit de Geoffroy Van Dessel
- Procuration de Ewelina Zagubien au profit de Agatha Zagubien
- Procuration de Louise Dumon au profit d'Élisabeth Dierickx
- Procuration de Marie Van Overmeere au profit de Camille Faivre-Walther
- Procuration de Michèle Tsogo au profit d'Adriana Mironescu
- Procuration de Gregory Verbaanderd au profit de Timéo Mariage
- Procuration de Baptiste Vernaeve au profit d'Hannah Slagmuylder
- Procuration de Zoé Smousse au profit de Marie Mauriello
- Procuration d'Hatim Haddad au profit de Ahmed Abdi
- Procuration de Arielle Simon au profit de Simon Glaude
- Procuration de Léa Nellis au profit de Jade Vander Biest

Absent.e.s :

- Tom Kenis
- Clara Hébrant
- Liridon Demiri

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Accueil et mot du bureau ;
- 2) Approbation de l'ODJ et du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
- 3) Selon les motifs de l'AG ordinaire:
 - Présentation des comptes 2022
 - Approbation des comptes
 - Décharge des administrateurs
 - Point sur les comptes 2023
 - Rythme académique
- 4) Varias

Résolution :

1. Accueil :

Jade Vander Biest accueille l'AG.

2. Approbation de l'ODJ et du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente :

Le PV précédent et le nouveau ordre du jour sont approuvés par l'AG.

3. Selon les motifs de l'Assemblée Générale extraordinaire :

a) Présentation de la FEF

a.1) Présentation de la FEF

Arno Schrooyen (membre de l'exécutif) et Hajar Benhachemi (membre de la FEF, étudiante à Saint-Louis) présentent la FEF : La FEF est une organisation de jeunesse officielle représentant les étudiant.e.s. C'est une ORC, un organisme de représentation communautaire. Tout part des étudiants de l'enseignement supérieur qui votent pour élire un conseil étudiant, qui lui, décide de s'affilier ou non à la FEF. 150 000 étudiants sont représentés par la FEF. La FEF est un organe politique indépendant : toutes les décisions sont prises dans le conseil fédéral, l'AG de la FEF. Le CE envoie un certain nombre de représentants au conseil fédéral.

Il y a également les conseils régionaux, organisés tous les mois, qui sont des moments privilégiés entre des conseils étudiants d'une région spécifique car les politiques diffèrent généralement d'une région à l'autre. Cela permet de voir d'autres conseils étudiants, d'échanger, de partager puisque les problématiques se croisent et se rejoignent. Le régional organise également des activités.

Chaque CE a un membre de l'exécutif de la FEF qui se charge d'assurer un suivi et un soutien sur le plan administratif et politique. La FEF propose également des formations

personnalisées, politiques, etc. Un service juridique et comptable est également à la disposition des CE.

Il y a également un volet national et international: la FEF travaille avec le communautaire mais aussi avec la VVS (côté communautaire néerlandophone) pour des compétences plus fédérales. La FEF travaille aussi avec ESU qui nous représente au niveau européen et avec des syndicats étudiants étrangers.

La FEF, c'est aussi des formations pour tous les étudiants : formations durant l'été, panel de formations disponibles,...

La FEF fonctionne sur deux jambes : la campagne et les dossiers :

- La campagne permet de se connecter aux étudiants et d'aller à leur rencontre. L'année dernière, ils ont lancé la campagne « L'heure des campus » afin de faire une grande consultation des étudiants. L'idée était de fournir un outil aux conseils étudiants, qui pourraient consulter les résultats afin de connaître les principales préoccupations de la communauté étudiante. Une grande partie des étudiants ont répondu à la partie sur le coup des études. Cette campagne a entraîné la création de la campagne « C'est la dèche » qui pousse des revendications ayant pour but l'amélioration de la situation financière étudiante (voy. PV AG 2). Victoires des différentes campagnes : Minerval définit à 830 €, TEC à 12 € pour les étudiants, le bail étudiant, le début de la réforme d'allocations d'études.
- Le travail de dossier fonctionne par des groupes de travaux afin de réfléchir sur des thématiques bien précises et pour discuter des objectifs en découlant. C'est un travail de réflexion, plus institutionnel. C'est un réel moteur pour le Conseil fédéral. Quelques exemples : harcèlement, la fusion, le rythme académique, ... Leur expérience et leurs archives sont un réel atout car ils nous proposent un historique du mouvement étudiant.

Le but est de défendre les étudiants et de gagner des nouveaux droits.

Pourquoi s'affilier à la FEF ?

- Vous n'êtes pas seuls : la FEF est un lieu de rencontre, d'entraide, d'écoute.
- Soutien juridique et administratif.
- Formations et outils.
- Expertise sur les dossiers.
- Aide à la mise en place de vos activités.
- Solidarité entre les étudiant.e.s de la FWB pour faire bouger les choses.

Ils sont là pour nous aider et c'est une collaboration avec tous les étudiants francophones.

a.2) Questions et réponses

Maxime de Kerchove demande s'il existe un autre syndicat étudiant. Arno Schrooyen répond que non.

Geoffroy Van Dessel demande si les membres des CE peuvent venir aux régionales.
Hajar Benhachemi répond que oui.

b) Présentation de l'indépendance

Jade Vander Biest et Adriana Mironescu prennent la parole afin de présenter les choix qui s'offrent à nous : s'affilier à la FEF pour une nouvelle année ou l'indépendance.

L'indépendance :

- Ne pas tenir compte des autres CE lors de décisions et discussions plus générales.
- On économise 2000€ en ne payant pas la cotisation de la FEF mais, on n'aurait pas les services qu'ils nous offrent.

Points d'attention à prendre en compte :

- Indépendance : pas accès à tous ses outils administratifs et financiers, ...
- Pas de soutien au niveau de la gestion journalière.
- Pas de représentation au niveau gouvernemental.
- Chaque année, des nouveaux étudiants sont en charge et donc, une perte de l'historique et d'informations en résultent.

c) Vote pour une ORC ou l'indépendance

Ahmed Abdi soutient que la FEF est un organisme puissant, particulièrement utile avec la fusion, la représentation à l'ARES.

Fabien Goedertier demande si on a un droit d'autonomie vis à vis des campagnes de la FEF. Jade Vander Biest répond que oui. Marie Mauriello rebondit sur les propos de Jade Vander Boest en mettant en avant l'étendue de la représentation apportée par la FEF.

Camille Faivre-Walther soutient qu'elle a plus ressenti la présence de la FEF cette année avec les différentes réformes. La FEF apporte des outils pour répondre aux questions des étudiant.e.s et au niveau de l'aide administrative. Marie Mauriello ajoute qu'énormément de droits ont été acquis grâce à la FEF et recommande à l'AG de voter pour. Adriana Mironescu rebondit en appuyant sur le fait que les positions de la FEF sont construites dans les conseils fédéraux et régionaux. Marie Mauriello met en avant la flexibilité de la FEF dans l'adaptation des campagnes en fonction des besoins des étudiants.

Ahmed Abdi met en avant le fait que cela permet de rencontrer des étudiants d'autres universités, ce qui permet d'avoir une vision globale des problématiques. Il met aussi en exergue les contacts que la FEF a au niveau politique. On peut-être critique de la FEF, mais quand même y être affilié.

Geoffroy Van Dessel demande ce qu'il adviendra de notre choix au niveau temporel avec la fusion. Jade Vander Biest répond que notre choix sera effectif jusqu'au 28 mars 2023, tout en sachant qu'on ne votera probablement plus pour la FEF l'année prochaine. Comme c'est une année de transition, un régime a été prévu à la FEF : on garderait nos 3 sièges.

Jade Vander Biest explique que l'aide de la FEF est indispensable pour faire tourner le CAU. Marie Mauriello rajoute que l'aide de la FEF pour le service juridique était capitale.

Jade Vander Biest met en avant le côté communautaire de la FEF : rencontre de représentant.e.s étudiants, échanges avec les autres haute-écoles et universités, etc.

Adriana Mironescu soutient que la FEF est en première ligne pour les conseils étudiants.

Jade Vander Biest présente les avantages au niveau de la fusion : des membres de la FEF ont suivi le dossier, ils ont des archives à notre dispositions, etc.

Robin Taes demande quel est le prix de l'affiliation. Jade Vander Biest répond que le prix de l'affiliation a été estimé à 2700€, prix variant en fonction du nombre d'étudiants.

Timéo Mariage met en avant les économies engendrées grâce à la FEF : c'est un investissement sur la durée. Marie Mauriello rajoute que nos comptes ne sont visiblement pas impactés, vu qu'on est en bénéfice.

Hannah Slagmuylder insiste sur le fait que le vote est valable pour l'année prochaine : elle encourage l'AG à penser au prochain CAU.

Geoffroy Van Dessel met en avant qu'on peut ne pas être d'accord avec la FEF, mais apprécier et utiliser les avantages proposés par celle-ci. Timéo Mariage répond que si on veut changer la politique de la FEF, on n'a qu'à y siéger.

Le vote aura lieu via un lien *balotilo* communiqué après l'AG contradictoire :

The screenshot shows the results of the 'AG contradictoire 2023' held for the CAU group. The page indicates that 37 voters were registered and 29 votes were cast, resulting in a 78% turnout. The 'yes' vote won by a significant margin of 93% (27 votes) against the 'no' vote (2 votes). There were no abstentions.

Vote	Count
Yes	27
No	2
Can't say	0

L'AG a été clôturée à 20h34.